



Certificat de surface privative

Numéro de dossier : 93420/EPS/00745-6

Date du repérage : 08/04/2025

Heure d'arrivée : 11 h 30

Durée du repérage : 00 h 30

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **93420**
Commune : **VILLEPINTE**
Adresse : **63-65 chemin du Loup**
Section cadastrale BE, Parcelle(s) n° 66
Désignation et situation du ou des lots de copropriété
: **2ème étage gauche, Lot numéro 2ème gauche**

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

©AVOVENTES.FR

Repérage

Périmètre de repérage : **Appartement au 2ème étage gauche avec balcon**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :
Raison sociale :
Adresse : **5 place Violaine, 77730 NANTEUIL-SUR-MARNE**
Numéro SIRET : **809766330**
Désignation de la compagnie d'assurance : **GAN**

Superficie privative en m² du lot

Surface Habitable totale : 18,38 m² (dix-huit mètres carrés trente-huit)

Surface au sol totale : 20,42 m² (vingt mètres carrés quarante-deux)

Résultat du repérage

Date du repérage : 08/04/2025

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : NEANT

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : M° TRUTTMANN

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce :

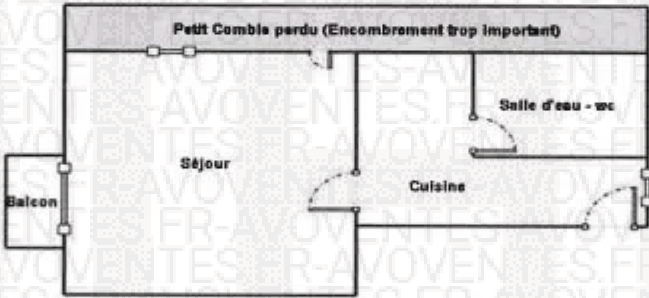
Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Cuisine	5,54	5,54	
Séjour	10,63	12,01	Hauteur de moins de 1,80m et surface surélevée sur trémie escalier
Salle d'eau - wc	2,21	2,87	Hauteur de moins de 1,80m
Balcon		0,93	Hors surface habitable

Superficie privative en m² du lot :

Surface Habitable totale : 18,38 m² (dix-huit mètres carrés trente-huit)

Surface au sol totale : 20,42 m² (vingt mètres carrés quarante-deux)

Croquis de Repérage



LOGEMENT AU 2EME ETAGE GAUCHE

Fait à VILLEPINTE, le 08/04/2025